



REFERENTIEL RECONVERSION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL



5 MARS 2010



En 2009, le service du Patrimoine culturel du Conseil général de Seine-Saint-Denis a fait réaliser par un architecte-urbaniste, Jean Bernard Cremnitzer, et un économiste de la construction, Michel Ducroux, une étude sur plusieurs réalisations de reconversions de sites industriels en logements, équipements ou bureaux, dans le département ou à proximité.

Les auteurs de l'étude ont analysé l'ensemble du processus des opérations et ont fait ressortir les principaux éléments du coût des travaux.

Ils ont ensuite comparé ce coût avec une estimation de ce qu'aurait coûté, avec le même programme, une construction neuve après démolition.

Contre toute attente, cette étude tend à montrer que la reconversion d'un bâtiment industriel peut être, en plus d'une opération de valorisation patrimoniale et de développement durable, une solution parfois plus économique que la démolition pour reconstruire à neuf.

Malgré l'accord des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvres pour présenter les résultats de leurs opérations à un large public, les données chiffrées figurant dans ce document sont soumis à autorisation. Ainsi nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec nos services afin de disposer du document dans sa version intégrale.